

LISTES ROUGES DES ESPÈCES

FFH 5

L'inscription des espèces dans les différentes catégories de conservation définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) reflète les risques d'extinction à l'échelle régionale. Ce classement est fonction de différents critères: taille des populations, degré d'isolement, surface occupée, conditions rencontrées par l'espèce en dehors de la région... Même si leurs effectifs sont stables, voire en augmentation, les espèces très rares sont également reprises dans ces listes.

Statut défavorable pour 31 % des espèces

Selon les listes rouges établies pour différents groupes d'espèces, 31 % des espèces animales et végétales étudiées sont menacées de disparition¹ à l'échelle de la Wallonie et près de 9 % ont disparu du territoire régional. Chez les poissons, les reptiles, les papillons de jour et les libellules, plus de la moitié des espèces sont en situation défavorable².

Des facteurs de risque qui restent d'actualité

Le statut de conservation d'une espèce résulte le plus souvent d'une combinaison de facteurs parmi lesquels:

- l'altération, la fragmentation, l'artificialisation ou la disparition des habitats, liées notamment à une urbanisation croissante³;
- la simplification et l'uniformisation des habitats agricoles^{4,5} et forestiers^{5,6};
- la raréfaction des milieux ouverts naturels (landes, pelouses et prairies maigres)⁵;
- l'incidence des pesticides⁷, de l'eutrophisation⁸ et des autres pollutions de l'air, de l'eau ou des sols;
- les perturbations engendrées par les espèces exotiques envahissantes⁹;
- les stress liés aux changements climatiques¹⁰.

Enrayer le déclin de la biodiversité à différents échelons

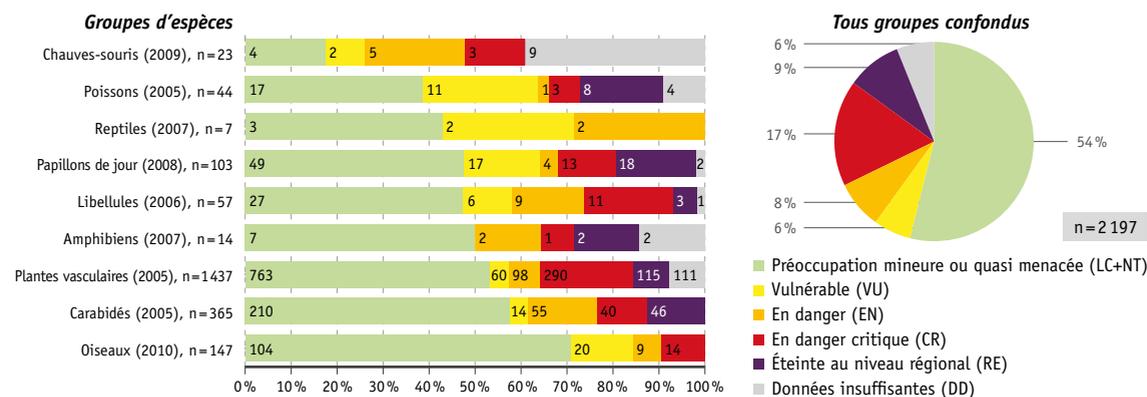
Au niveau européen, la Stratégie de la biodiversité pour 2020 s'articule en six objectifs déclinés en un ensemble d'actions ciblées dont la réalisation requiert la coopération des

principaux secteurs d'activités et composantes de la société. Au niveau fédéral, le nouveau projet LIFE intégré¹¹ doit contribuer à l'atteinte des objectifs européens; il permettra notamment de mettre en œuvre des mesures de restauration et de gestion et des programmes de monitoring. Au niveau régional, un projet de "Réseau Wallonie Nature", basé sur le principe d'une prise en compte de la nature "partout et partout", est en développement. Un catalogue évolutif reprend les actions à développer, chacune s'insérant dans l'un de ses quatre axes stratégiques¹². Dans sa Déclaration de politique régionale 2017-2019, le Gouvernement wallon s'engage à poursuivre cette dynamique et notamment à augmenter les lieux propices à la biodiversité.

Il conviendrait d'actualiser les listes rouges¹³ qui constituent un outil d'orientation des stratégies de conservation. À noter que d'autres éléments interviennent dans l'établissement des priorités, à savoir les coûts et l'efficacité des mesures prises, la contribution des espèces à la fourniture de services écosystémiques¹⁴ ou leur valeur patrimoniale.

[1] Catégories "vulnérable" (VU), "en danger" (EN) et "en danger critique" (CR) | [2] Catégories VU, EN, CR et "éteinte au niveau régional" (RE) | [3] → TERRIT 1 & 2 | [4] → AGRI 1 & 2 | [5] → FFH 1 | [6] → FFH 3 | [7] → AGRI 6 | [8] → EAU 5 | [9] → FFH 12 | [10] → AIR Focus 1 & FFH Focus 3 | [11] <http://life-bnnp.be> | [12] P. ex. maintenir et renforcer l'effort de prise en compte de la nature dans les activités humaines ou protéger et gérer en réseaux écologiquement fonctionnels les sites d'habitats et d'espèces les plus sensibles (<http://biodiversite.wallonie.be>) | [13] L'UICN préconise une actualisation tous les cinq ans. | [14] → MILIEUX Focus 1

Fig. FFH 5-1 Statut UICN* de conservation des espèces en Wallonie (2005 - 2010)



n = nombre d'espèces

LC: least concern, NT: near-threatened, VU: vulnerable, EN: endangered, CR: critically endangered, RE: regionally extinct, DD: data deficient
Les données ont été récoltées durant plusieurs années précédant l'année reprise en référence entre parenthèses.

* UICN: Union internationale pour la conservation de la nature

REEW 2017 - Source: SPW - DG03 - DEMNA